

Régional des Brenets: le combat d'une petite ligne

Le train régional reliant Le Locle aux Brenets (RdB) est inauguré le 23 août 1890. Cette ligne constitue la dernière pièce du réseau neuchâtelois, commencé en 1857 avec le tronçon Le Locle – La Chaux-de-Fonds.

Blaise Nussbaum La commune des Brenets avait rêvé d'être située sur la ligne internationale Besançon – Morteau – Le Locle, ouverte en 1884. Hélas pour elle, le tracé choisi traverse la frontière en tunnel au Col-des-Roches. On se rabatit sur une ligne à voie métrique, financée pour moitié par le canton, pour l'autre, par des fonds communaux et privés.

Date historique, le 1er juillet 1950, la ligne est électrifiée et reçoit deux automotrices ainsi qu'une voiture-pilote, construites en Italie. Ces vaillants véhicules roulent toujours pour transporter les voyageurs, 72 ans après leur mise en service. Seule intervention notable, le remplacement des axes des boggies des deux automotrices, à la suite de leur rupture en 2017.

La ligne est intégrée dans la nouvelle compagnie des Transports régionaux neuchâtelois en 1999 et fait partie actuellement de transN, société créée en 2012 pour réunir les entreprises de transport du canton.

Alors que la concession approche de son terme, en avril 2013, le canton décide de fermer la ligne sans tambour ni trompette.



Les deux motrices en gare des Brenets, avec leur livrée spéciale pour le 125e anniversaire de la ligne, célébré avec faste le 29 août 2015. Photo: Sébastien Jacobi

C'est la mobilisation générale aux Brenets. Une association se crée en cette même année, pour assurer le développement de la ligne. La commune commande, en 2014, une étude à Markus Rieder qui est catégorique: la ligne ne survivra que si on la met à voie normale, en prolongement de la ligne directe Neuchâtel – La Chaux-de-Fonds, avec intégration au RER neuchâtelois prévu à l'horizon 2035.

Le problème du Régional des Brenets, c'est que l'on a sous-investi tant dans l'infrastructure que dans le matériel

roulant, en oubliant que la ligne offre un atout touristique de premier plan avec le partenariat de la Société de navigation sur le lac des Brenets.

Coup de tonnerre

En pleine crise du Covid, la foudre s'abat sur la ligne, en juillet 2020. L'Office fédéral des transports et le canton de Neuchâtel annoncent par un communiqué de presse conjoint la fermeture de la ligne et la mise en service d'un bus électrique, avec une cadence à la demi-heure et avec la desserte du bas du village jusqu'aux Pargots, au bord du Doubs. Le projet conserve une partie de la plateforme ferroviaire, notamment le tunnel des Petits-Monts qui sera agrandi, jusqu'à la route cantonale Le Locle – Les Brenets, au lieu-dit «Les Frêtes».

L'OFT et le canton ont justifié leur choix par une évaluation rapide. La modernisation de l'exploitation actuelle a été estimée à 40 millions de francs et la mise à voie normale à 45 millions. Vu le taux de couverture (28%), l'OFT ne veut pas subventionner de tels investissements et promet 15 millions de francs en tout et pour tout.

Une étude sommaire, encore en cours, a été présentée par le canton aux associations concernées en novembre 2021. Elle se limite au tracé des pistes de bus, aux arrêts, aux stations de recharge et aux horaires. Mais on ne dispose toujours pas de devis, ni pour les travaux de génie civil ni pour les coûts d'exploitation. Enfin, en mars 2022, un appel d'offre a été publié pour l'étude du projet, avec réalisation pour décembre 2025.

Quant à l'association «Le Régional», elle vient de lancer un sondage auprès de la population des Brenets et des clients du train (pendulaires, frontaliers et touristes). Sur 500 bulletins distribués, 270 sont revenus. 97 % des réponses sont pour le maintien du train, avec le projet de mise à voie normale à l'horizon 2035 et de raccordement au RER neuchâtelois.

Kampf für eine kleine Linie

Blaise Nussbaum Die Meterspurlinie zwischen Le Locle und Les Brenets (RdB) wurde am 23. August 1890 eingeweiht. Diese Linie von nur 4,24 Kilometern Länge bedeutete das letzte Stück des Neuenburger Netzes, das 1857 mit dem Abschnitt Le Locle - La Chaux-de-Fonds begonnen hatte. Am 1. Juli 1950 wurde die Strecke elektrifiziert; heute gehört sie zu Transports Publics Neuchâtelois (TransN). Als sich die Konzession ihrem Ende näherte, wollte der Kanton im April 2013 die Linie schliessen. In Les Brenets aber kam es zu heftigem Widerstand. Das BAV lehnte einen Ausbau auf Normalspur wegen zu hoher Kosten bei einem Deckungsgrad von nur 28 Prozent ab. Nachdem im Juli

2020 ein Blitz eingeschlagen hatte, wollten Kanton Neuenburg und BAV die Linie stilllegen und Elektrobusse einsetzen. Die Vereinigung «Le Régional» kämpft aber nach wie vor für ihre kleine Bahnlinie. Kürzlich wurde eine Umfrage bei den Einwohnern von Les Brenets und Zugkunden (Pendler, Grenzgänger und Touristen) durchgeführt. 97 Prozent sprachen sich für die Beibehaltung des Zuges aus, mit dem Projekt des Ausbaus auf Normalspur bis 2035 und dem Anschluss an die Neuenburger S-Bahn.

citrap-vaud.ch

communauté d'intérêts pour les transports publics, section vaud